

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 30 mars 2015

Convocation du 25 mars 2015

Publication du 29 avril 2015

**Étaient présents** : Alexandre GARNERET, Philippe RUPIN, Pascale REMONDINI, Lionel LEPREUX, Sophie LEVITTE, Vincent BAILLY, Frédéric LAUTERBORN, Eve MONCOLIN, Mireille SABRI, Éric DESQUIREZ.

**Était représenté** : Yann LAINE (procuration à Eve MONCOLIN), Fabrice VIEL (procuration à Sophie LEVITTE), Christophe BRILLIARD (procuration à Frédéric LAUTERBORN), Christelle LEBLANC (procuration à Vincent BAILLY).

**Était excusée** : Lucile ECOFFET.

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le 30 mars 2015 à 20 heures 15 à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alexandre GARNERET, Maire.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 02 février 2015 est adopté à l'unanimité.

### **I. Point sur les décisions prises en Conseil Municipal**

#### Impasse du Poiteau – **Délibération n°2015-12**

Dans le cadre de la discussion engagée pour la reprise dans le domaine communal de l'impasse en Poiteau à condition que la réfection de celle-ci soit réalisée, Monsieur le Maire expose les devis transmis par l'entreprise PENNEQUIN.

Le coût de la réfection à son état initial, soit un revêtement bi-couche sur la chaussée et un sablé sur les trottoirs s'élève à 15 968 €H.T.

La réalisation d'enrobés porphyres sur la chaussée et les trottoirs, pour une meilleure qualité de voirie, s'élève à 10 258 €H.T. Afin de répartir entre les riverains et la commune, la moins-value pour non-réalisation des sablés trottoirs et du bi-couche voirie, Monsieur le Maire souhaite proposer aux riverains un partage des frais totaux de réfection de l'impasse soit un coût de 13 113 €H.T. pour les riverains et 13 113 € H.T. pour la commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **DONNE** son accord de principe sur la reprise de la voirie de l'impasse du Poiteau dans le domaine public à condition que les riverains de l'impasse financent sa réfection préalablement ;
- **DIT** qu'en cas d'accord de financement des travaux par les riverains, la commune fera réaliser des enrobés pour une voirie de qualité
- **DONNE SON ACCORD** sur la répartition des dépenses suivantes : 13 113 €H.T. pour les riverains et 13 113 €H.T. pour la commune.

#### Rétrocession des parcelles AC 97 et AC 211 – **Délibération n°2015-13**

Dans le cadre de la préparation de l'enquête publique sur le passage dans le domaine privé de parcelles de voirie, il est apparu que deux parcelles cadastrées section AC 211 et AC 97 n'ont pas été rétrocédées à la commune. Aussi Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour engager la procédure de rétrocession.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **DEMANDE** la rétrocession à l'euro symbolique des parcelles de voirie cadastrées section AC n° 211 et 97
- **AUTORISE et CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération
- **DIT** que les frais de l'acte notariés seront à la charge de la commune

## II. Présentation et vote du compte administratif 2014 – Délibération n°2015-14

Le Maire présente le Budget Primitif 2014, les Décisions Budgétaires Modificatives qui s'y rattachent ainsi que les résultats de l'exercice comptable 2014 pour le budget principal.

Le Maire se retire. Monsieur Philippe RUPIN, 1<sup>er</sup> adjoint, est désigné Président de séance pour le vote des comptes administratifs.

Sous la présidence de Monsieur Philippe RUPIN, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité VOTE et ARRÊTE les résultats définitifs 2014 qui se décomposent comme suit :

### INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses exercice 2014	294 490,64	Recettes exercice 2014	294 211,78
Résultats exercice 2014 (déficit)	3 278,86		
Déficit antérieur reporté	106 242,41		
<b>RÉSULTAT GLOBAL (déficit)</b>	<b>109 521,27</b>		
<b>Restes à réaliser :</b>	<b>19 432,00</b>		<b>140 000,00</b>
Résultat cumulé		Excédent	11 046,73

### FONCTIONNEMENT

Dépenses exercice 2014	314 476,86	Recettes exercice 2014	367 335,57
Résultats exercice 2014 (excédent)			52 858,71
		Excédent antérieur reporté	0,00
		Intégration lotissement	75 491,16
<b>RÉSULTAT GLOBAL (excédent)</b>			<b>128 349,87</b>

Détail du compte administratif par chapitre :

### **RECETTES – FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Désignation	Budget 2014	Réalisé 2014
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	5 240,00	65 614,22
73	Impôts et taxes	169 956,00	177 106,71
74	Dotations, subventions et participations	58 281,00	62 653,49
75	Autres produits de gestion courante	94 492,00	19 229,69
76	Produits financiers	0,00	0,33
77	Produits exceptionnels	900,00	101 069,82
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT</b>		<b>328 869,00</b>	<b>365 673,93</b>
042	Op° ordre de transfert entre section	5 000,00	1 661,64
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT EXERCICE</b>		<b>333 869,00</b>	<b>367 335,57</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	75 491,16
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT BUDGET</b>		<b>333 869,00</b>	<b>442 826,73</b>

### **DEPENSES – FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Désignation	Budget 2014	Réalisé 2014
011	Charges à caractère général	107 910,00	87 305,45
012	Charges de personnel et frais assimilés	65 608,00	64 270,56
014	Atténuations de produits	2 219,00	2 219,00
65	Autres charges de gestion courante	53 422,00	49 747,85
66	Charges financières	8 630,00	5 626,60
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES RÉELLES FONCTIONNEMENT</b>		<b>237 789,00</b>	<b>209 169,46</b>
042	Op° ordre de transfert entre section	3 406,00	105 307,40
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT EXERCICE</b>		<b>241 195,00</b>	<b>314 476,86</b>
023	Virement à la section d'investissement	27 156,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT BUDGET</b>		<b>268 351,00</b>	<b>314 476,86</b>

## **RECETTES – INVESTISSEMENT**

Chapitre	Désignation	Budget 2014	Réalisé 2014
10	Dotations, fonds divers et réserves	115 295,00	115 240,98
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	emprunts	1 150 000,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES INVESTISSEMENT</b>		<b>1 265 295,00</b>	<b>115 240,98</b>
040	Op° ordre de transfert entre section	3 406,00	105 307,40
041	Opérations patrimoniales	73 664,00	73 663,40
024	Produit des cessions d'immobilisation	117 750,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT EXERCICE</b>		<b>1 460 115,00</b>	<b>294 211,78</b>
021	Virement de section fonctionnement	27 156,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT BUDGET</b>		<b>1 487 271,00</b>	<b>294 211,78</b>

## **DEPENSES - INVESTISSEMENT**

Chapitre	Désignation	Budget 2014	Réalisé 2014
16	Emprunts	46 000,00	36 326,94
20	Immobilisations incorporelles	78 814,00	61 918,89
21	Immobilisations corporelles	102 550,00	50 256,37
23	Immobilisations en cours	1 075 000,00	73 663,40
<b>TOTAL DEPENSES RÉELLES INVESTISSEMENT</b>		<b>1 302 364,00</b>	<b>222 165,60</b>
040	Op° ordre de transfert entre section	5 000,00	1 661,64
041	Opérations patrimoniales	73 664,00	73 663,40
<b>TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT EXERCICE</b>		<b>1 381 028,00</b>	<b>297 490,64</b>
001	Déficit d'investissement reporté	106 243,00	106 242,41
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT BUDGET</b>		<b>1 487 271,00</b>	<b>403 733,05</b>

Le Maire reprend la présidence de la séance.

### **III. Approbation du compte de gestion 2014 dressé par la trésorière - délibération n°2015-15**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

#### **Le conseil municipal,**

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **DÉCLARE**, à l'unanimité, que le compte de gestion pour le budget principal dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **IV. Affectation du résultat de l'exercice 2014 - délibération n° 2015-16**

Le conseil municipal constate les résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2014, soit :

- Section d'investissement : DÉFICIT de 109 521,27 €
- Section de fonctionnement : EXCÉDENT de 128 349,87 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉCIDE** l'affectation du résultat total de la section de fonctionnement comme suit :

- **REPORT de la somme de 128 349,87 euros à la section de fonctionnement (recette portée sur le budget de l'an 2015 ligne budgétaire 002) ;**

#### **V. Vote du taux des taxes directes locales - délibération n°2015-17**

Le Maire présente l'état 1259 de notification des bases prévisionnelles de fiscalité directe locale qui fait apparaître pour la commune des recettes fiscales pour 2015 à taux constant d'un montant de 154 345 € réparties comme suit :

- Taxe d'habitation : 68 266 €
- Foncier bâti : 79 018 €
- Foncier non bâti : 7 061 €

Considérant le coût pour la commune engendré par la décision de l'État de réformer les rythmes scolaires (+2 000 € an – entretien des locaux, électricité ...), la baisse des dotations de l'État (estimation : - 5 000 €), la hausse du prélèvement du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consistant à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées (+ 3000 €), considérant que le taux des taxes communales n'a pas été augmenté depuis 2011, le Conseil Municipal se prononce en faveur d'une augmentation raisonnable des taxes afin de ne pas avoir à les augmenter plus tard de façon excessive.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 10 voix pour, 3 voix contre** (dont 1 voix en faveur d'une augmentation de 2%, 1 voix en faveur du maintien des taux), **1 abstention, DÉCIDE** une augmentation des taux de + 3 % soit :

- Taxe d'habitation : 7,39 %
- Foncier bâti : 13,44 %
- Foncier non bâti : 40,18 %

Les recettes fiscales de la commune s'élèveront donc à 158 974 € pour 2015.

#### **VI. Présentation et vote du budget principal 2015 - délibération n°2015-18**

Monsieur le Maire présente le projet de Budget Primitif pour 2015 préparé lors des réunions de la commission budget des 02 et 16 mars.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 12 voix pour, 2 voix contre, ADOPTE le Budget Primitif pour l'exercice 2015** comme suit :

- ▶ Section de fonctionnement : recettes : 402 360 €/dépenses : 349 367 €
- ▶ Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes pour 1 523 852 €

Détail du budget primitif par chapitre :

#### **RECETTES – FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Désignation	Budget 2015
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>6 080,00</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>183 880,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>62 050,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>16 000,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT</b>		<b>269 010,00</b>
<b>042</b>	<b>Op° ordre de transfert entre section</b>	<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT EXERCICE</b>		<b>274 010,00</b>
<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>128 350,00</b>
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT BUDGET</b>		<b>402 360,00</b>

## **DEPENSES – FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Désignation	Budget 2015
011	Charges à caractère général	111 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	66 410,00
014	Atténuation de produits	5 500,00
65	Autres charges de gestion courante	59 090,00
66	Charges financières	14 000,00
67	Charges exceptionnelles	70,00
<b>TOTAL DEPENSES RÉELLES FONCTIONNEMENT</b>		<b>256 070,00</b>
042	Op° ordre de transfert entre section	1 825,00
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT EXERCICE</b>		<b>257 895,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	91 472,00
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT BUDGET</b>		<b>349 367,00</b>

## **RECETTES – INVESTISSEMENT**

Chapitre	Désignation	Budget 2015
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 590,00
13	Subventions d'investissement reçues	19 650,00
16	emprunts	1 270 000,00
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES INVESTISSEMENT</b>		<b>1 313 240,00</b>
040	Op° ordre de transfert entre section	1 825,00
041	Opérations patrimoniales	116 700,00
024	Produit des cessions d'immobilisation	615,00
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT EXERCICE</b>		<b>1 432 380,00</b>
021	Virement de section fonctionnement	91 472,00
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT BUDGET</b>		<b>1 523 852,00</b>

## **DEPENSES – INVESTISSEMENT**

Chapitre	Désignation	Budget 2015
16	Emprunts	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles	84 000,00
21	Immobilisations corporelles	82 630,00
23	Immobilisations en cours	116 000,00
Opération 113	Construction Mairie	400 000,00
Opération 114	Construction salle de rencontres et de loisirs	420 000,00
Opération 115	Construction atelier communal et garage	140 000,00
<b>TOTAL DEPENSES RÉELLES INVESTISSEMENT</b>		<b>1 292 630,00</b>
040	Op° ordre de transfert entre section	5 000,00
041	Opérations patrimoniales	116 700,00
<b>TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT EXERCICE</b>		<b>1 414 330,00</b>
001	Déficit d'investissement reporté	109 522,00
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT BUDGET</b>		<b>1 523 852,00</b>

## **VII. Compte rendu des réunions**

✚ SIVOS de Gevrey-Chambertin

Les membres du SIVOS se sont réunis pour la séance de vote du budget 2015.

## VIII. Questions et informations diverses

### Visites de l'usine d'incinération et du centre de tri

La Communauté de Communes organise pour les élus le jeudi 11 juin une visite de l'usine d'incinération (13h30) ainsi que du centre de tri de Dijon (15h30). Frédéric LAUTERBORN et Mireille SABRI souhaitent participer à ces visites.

### Visibilité

Un courrier sera adressé aux personnes dont les haies débordent sur le domaine public afin que leur taille soit entreprise rapidement.

Des potelets ou une barrière devront être réinstallés au niveau du 114 rue de Dijon afin d'empêcher le stationnement gênant la visibilité des automobilistes.

Aucun autre point n'étant abordé et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10  
Prochaine séance du Conseil Municipal : lundi 04 mai 2015.